



CONSEIL COMMUNAL  
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 15 décembre 2022

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAL DE  
VULLY-LES-LACS

Séance du 13 décembre 2022

Présidence : M. Christian Kolly

**Demande de crédit de CHF 60'000.—pour le remplacement  
du compacteur de Vallamand.**

- 
- Vu le préavis municipal N°2022/10
  - Entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,
  - Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- D'autoriser la Municipalité à commander la partie défectueuse du compacteur de Vallamand, en remplacement de l'existante.
- De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 60'000.--.
- De financer cet investissement par la trésorerie courante.
- D'amortir cette dépense de CHF 60'000.00 sur une période de 10 ans, à raison de CHF 6'000.00 par année et par le biais du chapitre 4510.
- L'investissement sera comptabilisé dans le patrimoine administratif dans la section 250'000, mobilier, machines et véhicules.

Pour extrait conforme, l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :

Christian Kolly



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat